



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

HOMOLOGATION DE CONCORDAT

1. Débitrice: **EDI BOULAZ - IMMOBILIER - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - SANITAIRE S. à r.l.**, Ch. du Croset 6, 1224 Ecublens VD
2. **Remarques:** A vous tiers intéressés.
La présidente du tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 26 mai 2011 à 10:30 heures, à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'arrondissement, sur l'homologation, à défaut, la révocation du concordat introduit par EDI BOULAZ - IMMOBILIER - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - SANITAIRE SARL, Ch. du Croset 6, 1024 Ecublens VD.
Les opposants peuvent se présenter pour faire valoir leurs moyens d'opposition.
La présidente :
Mélanie CHOLLET HUMBERSET

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

06159806

